



# LES VILLAGES ANTIQUES DU NORD DE LA SYRIE

JANVIER 2010



RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

| DOSSIER DE PRÉSENTATION  
EN VUE DE L'INSCRIPTION  
SUR LA LISTE DU PATRIMOINE  
MONDIAL DE L'UNESCO |

## Pays

République arabe syrienne

## État, province ou région

Gouvernorat d'Alep  
et  
Gouvernorat de Idleb

## Nom du bien

*Les Villages antiques du Nord de la Syrie*

## Coordonnées géographiques à la seconde près

Voir cartes pages VI à XIII

## Surface du bien proposé pour inscription

Surface du bien proposé : 12 290 ha  
(Le bien ne comporte pas de zone tampon)

## Description textuelle des limites du bien proposé pour inscription

Le site des *Villages antiques du Nord de la Syrie* se compose de huit zones paysagères indépendantes, non reliées entre elles, formant des parcs archéologiques. Les périmètres de ces huit parcs, qui constituent un paysage culturel de valeur universelle exceptionnelle, ont été définis en prenant en compte l'orographie du territoire et les lignes de crête. Ils délimitent ainsi des bassins visuels qui englobent des sites archéologiques majeurs et des territoires qui offrent un aperçu complet des paysages de cette région.

Les périmètres sont définis de façon précise par une série de points relevés par GPS repris dans le texte du Décret de classement, même si ces limites ne sont pas matérialisées sur le terrain. Le territoire du site des *Villages antiques du Nord de la Syrie* couvre une surface totale de 130 km<sup>2</sup> environ.

Trois parcs se situent dans la chaîne septentrionale du Jebel Sem'an (dans le gouvernorat de Alep) alors que cinq se trouvent sur les autres chaînes du Massif calcaire, au sud et à l'ouest du Jebel Sem'an, dans le territoire du gouvernorat de Idleb.

Les limites des *Villages antiques du Nord de la Syrie* évitent, autant que possible, les centres habités et les zones déjà réoccupées par l'homme pour ne retenir que des zones où l'état de conservation des paysages et des vestiges est particulièrement remarquable.

## Cartes et plans indiquant les limites du bien proposé pour inscription et celles de la zone tampon

Dans les pages VI à XIII, sont reproduits les 8 plans présentant les parcs archéologiques à l'échelle 1/25 000, coloriés en vert avec les toponymes des sites principaux transcrits en caractères latins sur les cartes originales en arabe, et l'indication des coordonnées géographiques des limites Nord, Sud, Est et Ouest ainsi que du point central choisi pour chaque zone concernée.

## Justification / Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

*Les Villages antiques du Nord de la Syrie* forment, sur l'ensemble des 8 zones qui ont été retenues pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, un site d'une valeur universelle exceptionnelle.

Sur une surface d'environ 130 km<sup>2</sup>, et incluant une population de l'ordre de 10 000 personnes, les huit parcs présentent un territoire où les traces de l'implantation humaine datant de la période comprise entre le I<sup>er</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle sont encore pleinement visibles et où l'activité de l'homme a contribué, depuis l'antiquité, à modeler et former un paysage qui garde encore aujourd'hui les caractéristiques qu'il possédait à la fin de l'antiquité et à l'époque Byzantine. L'état exceptionnel de conservation des vestiges (monumentaux et vernaculaires) et du paysage, qui a été longtemps abandonné par l'homme, permet aujourd'hui un aperçu unique et incomparable sur le mode de vie des habitants de cette région et, par conséquent, sur les caractéristiques de la vie dans les zones rurales à la fin du monde antique.

Le site est proposé pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères iii, iv et v; parce qu'il illustre de manière exceptionnelle l'essor d'une culture agricole disparue; parce qu'il offre, parmi ses nombreux vestiges architecturaux, des sites monumentaux d'une valeur exceptionnelle dans le monde chrétien oriental; et parce qu'il permet de comprendre, et même de percevoir directement, les méthodes antiques d'utilisation d'un territoire agricole.

La valeur exceptionnelle universelle du site des *Villages antiques du Nord de la Syrie* est renforcée par l'état extraordinaire de conservation des vestiges: tombeaux, maisons, temples, églises, et couvents conservent souvent leurs maçonneries d'origine jusqu'aux corniches des toitures. L'intégrité du paysage et des sites, où seules manquent les parties en bois et les décors qui n'ont pas résisté au passage du temps, est unique.

De même, l'authenticité des lieux est entièrement préservée grâce à la position excentrée de cette région qui est restée longtemps en dehors des grands mouvements historiques liées à la fin du monde antique, aux croisades, à la période ottomane et

même aux transformations causées par la phase coloniale et la naissance des états modernes.

Les rares destructions ponctuelles, et les encore plus rares campagnes de restauration conduites dans la région dans les deux derniers siècles, n'ont nullement affecté l'authenticité matérielle et paysagère du site des *Villages antiques du Nord de la Syrie*.

La volonté de l'État syrien de préserver pour les générations futures le paysage et les sites du Massif calcaire, menacés par la poussée démographique et l'inévitable modernisation, est un défi qui impose la mise en place de mécanismes de gestion nouveaux, capables d'agir non seulement au niveau de la protection des sites archéologiques, mais aussi au niveau du paysage qui les entoure et qui en est la raison d'être. Afin de préserver la valeur exceptionnelle universelle du site, la responsabilité de la Direction Générale des Antiquités et des Musées de la République arabe syrienne a donc été étendue, par décret, à l'ensemble du paysage compris à l'intérieur des périmètres des zones proposées pour l'inscription. Un travail de fond avec la population résidente dans la région a été entamé avec la collaboration active des gouverneurs des deux régions (Idleb et Alep) où sont situés les parcs.

La mise en place de mécanismes de gestion qui permettent le développement durable de la région, un développement basé sur une exploitation durable des ressources économiques (les terres agricoles et le tourisme), est la seule voie possible pour intégrer la population au processus de préservation et de mise en valeur. Cette stratégie de gestion, de longue haleine, sera mise en place progressivement et sera fondée sur la présence sur le terrain de structures agiles et souples — les « maisons du patrimoine » — dont la mission sera d'accompagner et guider au quotidien la population locale afin de favoriser une croissance compatible avec le site.

## Critères selon lesquels le bien est proposé

Les critères retenus pour la nomination du site des *Villages antiques du Nord de la Syrie* sur la Liste indicative sont les critères **iii**, **iv** et **v**. Selon ces critères le site permet de :

**(iii) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue;**

Les villages antiques du Massif calcaire possèdent des caractéristiques uniques. Il y a environ 1500 ans, cette région était très prospère et comptait des centaines de centres habités et villages. Les habitants de cette région cultivaient le blé, la vigne et l'olivier et participaient aux échanges commerciaux vendant leurs produits sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.

À l'époque romaine, le sol du Massif calcaire, pauvre en terre arable, fit l'objet de grandes campagnes d'épierrement par des paysans à la recherche de nouvelles terres cultivables et la région connut une première phase d'occupation.

Au IV<sup>e</sup> siècle, on assiste à une véritable explosion démographique qui est à la base de l'expansion économique du Massif calcaire lors des deux siècles suivants. Une vaste campagne de construction s'ensuit; elle se caractérise par l'absence de réelles structures urbaines, mais surtout par la qualité du bâti en pierre.

La naissance et l'essor de la chrétienté influencèrent profondément la région. La construction d'églises commença à se répandre dès la moitié du IV<sup>e</sup> siècle et de nombreux monastères furent construits à proximité des villages. En Syrie, et notamment dans le Massif calcaire, se développa aussi l'anachorétisme, le retrait du monde et la méditation solitaire. Grâce à ses ascètes et à leurs pratiques extrêmes, la région acquit rapidement une renommée internationale et commença à attirer des foules de pèlerins. Parmi les ascètes certains s'enfermèrent dans des tours alors que d'autres pratiquèrent la *stasis*, perchés sur de hautes colonnes et soumis aux intempéries. Parmi ces derniers, Siméon le Stylite, fut le plus important. Le martyrium, construit dans le Massif calcaire autour de la colonne sur laquelle le saint vécut, devint le principal centre de pèlerinage du monde chrétien oriental.

Au VI<sup>e</sup> siècle, la région commença à décliner, et la région fut peu à peu abandonnée, les champs et les églises délaissés. L'abandon progressif des terrains cultivés laisse place à un appauvrissement d'une terre exigeante qui requiert un entretien constant. Avec la conquête musulmane, la Méditerranée devient une véritable frontière et la Syrie se tourne davantage vers la Mésopotamie et l'Asie. Les habitants du massif quittent peu à peu les montagnes et s'établissent dans les plaines et dans les grandes villes de la région. Même aux époques ayoubide et mamelouke, alors que de nombreuses fortifications voient le jour dans le Nord de la Syrie, le Massif calcaire reste en marge des événements, presque abandonné.

La caractéristique principale, et l'intérêt majeur de la région, réside dans le fait que cet abandon n'entraîna pas la destruction ou l'incendie des bâtiments. Les vestiges des différentes phases de développement ont seulement subi les effets du passage du temps et des tremblements de terre, mais sont restés dans un état de conservation incomparable. Ils forment donc un ensemble unique, présentant un aperçu complet de la vie quotidienne, sociale et économique, et des pratiques agricoles dans les phases de l'antiquité tardive et byzantine.

**(iv) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine;**

Ce groupe de villages forme un ensemble unique de sites archéologiques à l'échelle du bassin méditerranéen qui illustre parfaitement l'évolution de l'architecture domestique rurale entre le I<sup>er</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Ces sites se différencient d'autres sites archéologiques de cette période par la qualité et la technique du bâti, caractérisés par une maîtrise parfaite de la construction en grands blocs de pierre calcaire assemblés sans mortier. La précision de la taille et la richesse du décor architectural, issu de la tradition hellénistique du Proche-Orient mais présentant des caractéristiques propres, ont permis l'essor d'un style architectural original et novateur.

Les *Villages antiques du Nord de la Syrie* illustrent, par les nombreux bâtiments publics conservés, la transformation progressive d'un paysage païen en un paysage chrétien. Au paysage antique, centré sur les émergences naturelles des montagnes les plus

hautes où s'élevaient les temples principaux et sur de grands domaines agricoles, se substitue au fil des siècles un paysage anthropisé plus dense — articulé autour des villages, des monastères et des nouveaux lieux de pèlerinage — propre au monde chrétien d'époque byzantine.

- (v) *être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible;*

Les collines du Massif calcaire représentent un paysage rural antique extraordinairement bien préservé et offrent un aperçu unique sur l'économie et la société du Proche-Orient dans l'antiquité tardive.

Le développement rural de la région s'étale sur plus de cinq siècles et est encore pleinement lisible.

De larges secteurs de parcellaire antique, signalé par des bas murets en pierre sèche définissant des parcelles longues et étroites, subsistent sur le territoire des parcs archéologiques. Ces vestiges de la subdivision des terres d'époque romaine et les tas d'épierres antiques témoignent des efforts constants de l'homme pour maîtriser et exploiter une région originairement peu propice à l'exploitation agricole, mais qui a su, grâce à l'œuvre de l'homme, devenir une région riche et prospère et exporter ses produits dans une large partie du monde méditerranéen.

L'économie du Massif calcaire reposait sur l'élevage, mais surtout sur la culture de l'olive, du blé et de la vigne.

La culture de l'olivier constitue encore aujourd'hui un élément important du paysage moderne du Massif calcaire, mais, en dehors des limites des parcs, le paysage du Massif calcaire est aujourd'hui menacé par les transformations que vit aujourd'hui cette région, soumise à une pression démographique très forte et à la modification rapide des modes de vie traditionnels.

La candidature du site des *Villages antiques du Nord de la Syrie* pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial permet d'une part, de sauvegarder un paysage antique extraordinaire — préservant les traces laissées sur le territoire par les sociétés païennes d'abord, puis chrétiennes, qui vécurent dans la région entre le I<sup>er</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle — et d'autre part, de mettre en place les mécanismes permettant de diriger et contrôler l'évolution de la région selon les principes du développement durable.

### **Nom et coordonnées pour les contacts de l'institution / agence locale officielle**

Lina Kutifan  
Directrice du Département de Gestion des Sites  
Musée historique de la ville de Damas  
rue Al-Thawra, Damas  
République arabe syrienne  
Téléphone : 963 - (0)11 - 231 32 76  
Télécopie : 963 - (0)11 - 231 32 76  
e-mail : lina4546@yahoo.com



Coordonnées géographiques du parc n° 2

Point central

Lat. : 36° 21' 36" N

Lon. : 36° 54' 29" E

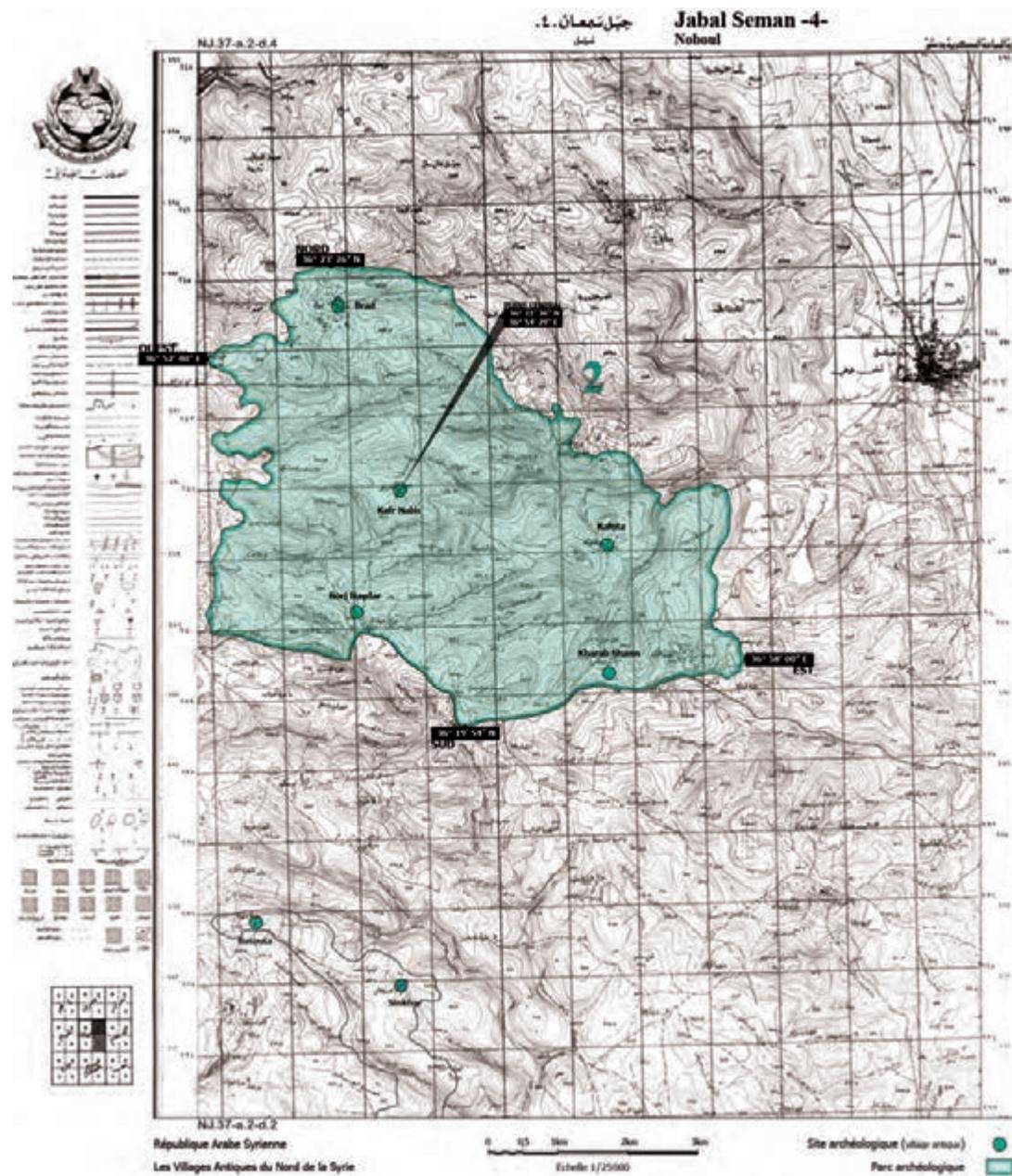
Limites du parc

N : 36° 23' 26" N

S : 36° 19' 54" N

E : 36° 58' 00" E

O : 36° 52' 40" E



Coordonnées géographiques du parc n°3

Point central

Lat. : 36° 17' 51" N

Lon. : 36° 54' 29" E

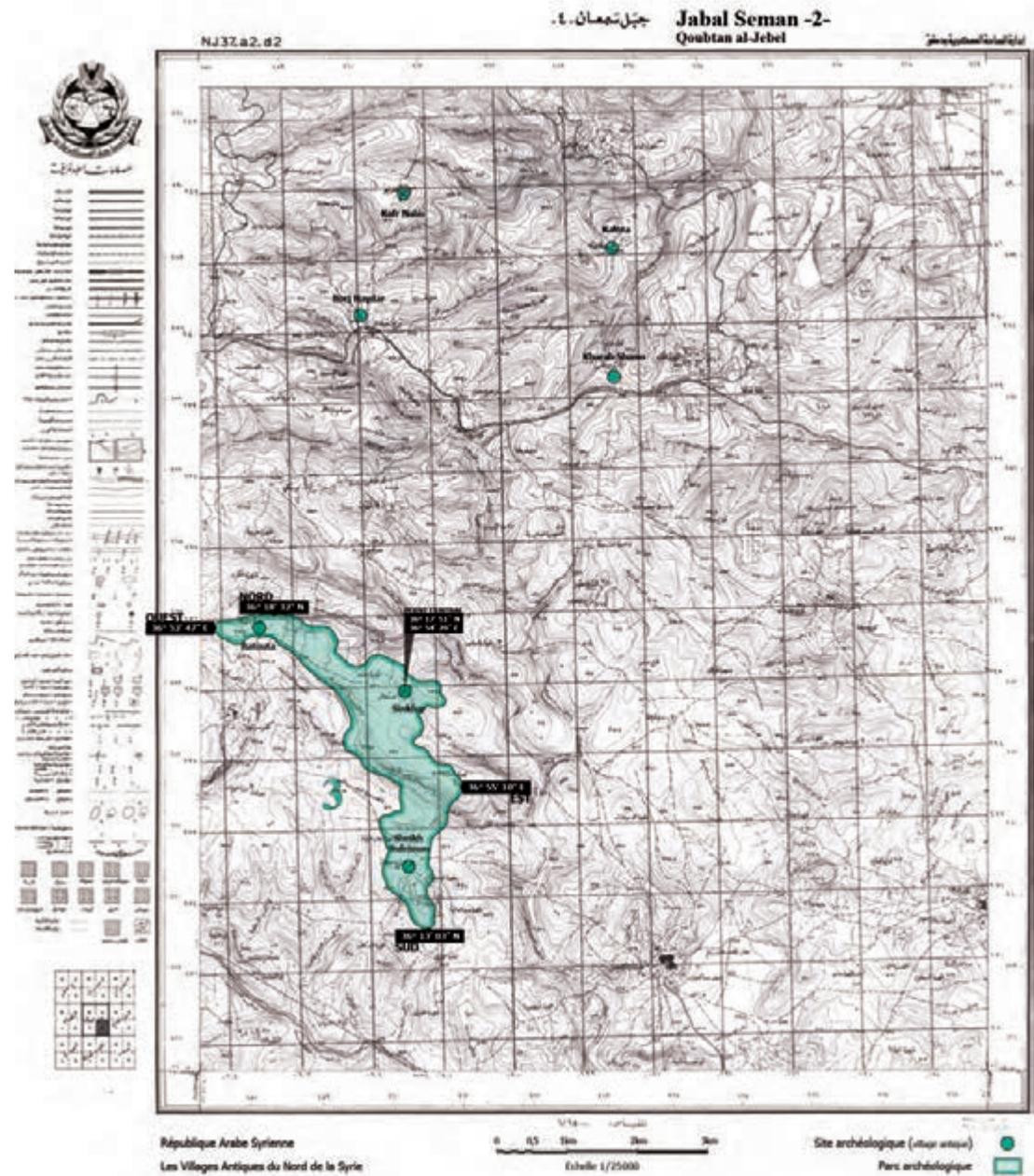
Limites du parc

N : 36° 18' 32" N

S : 36° 13' 03" N

E : 36° 55' 10" E

O : 36° 52' 47" E





Coordonnées géographiques du parc n°5

Point central

Lat. : 35° 44' 18" N

Lon. : 36° 41' 43" E

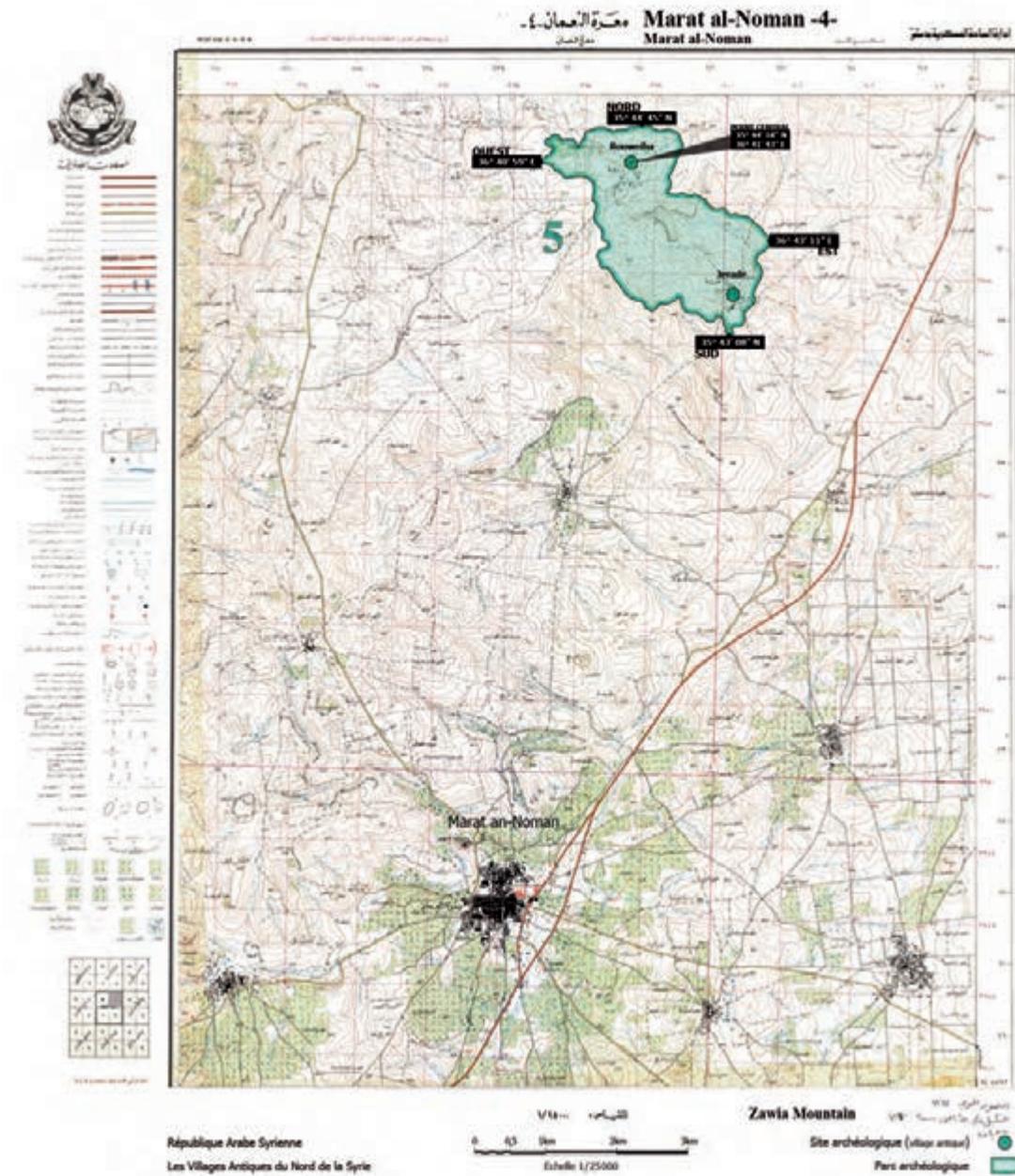
Limites du parc

N : 35° 44' 45" N

S : 35° 43' 08" N

E : 36° 43' 11" E

O : 36° 40' 59" E



Coordonnées géographiques du parc n°6

Point central

Lat. : 36° 10' 09" N

Lon. : 36° 34' 51" E

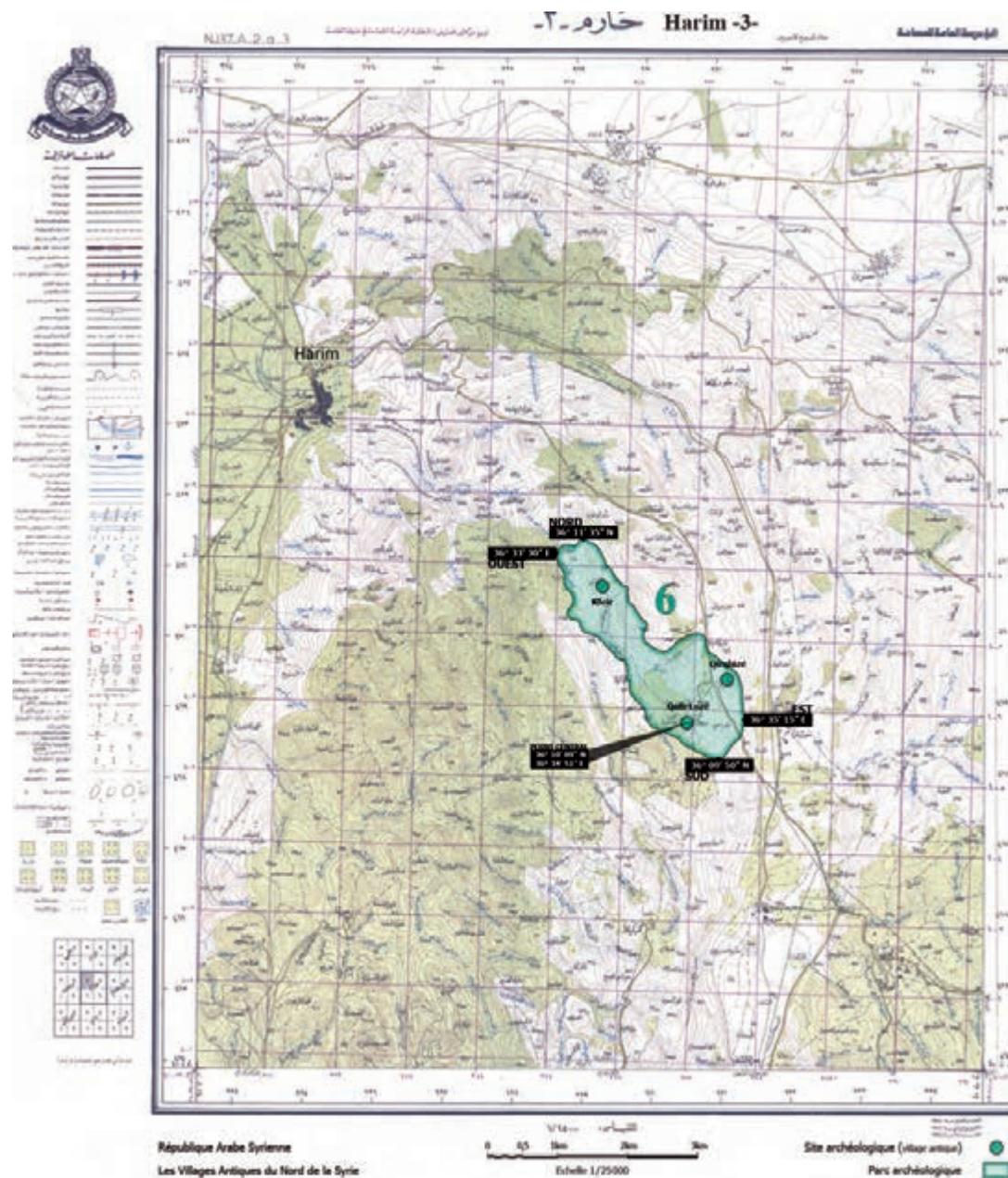
Limites du parc

N : 36° 11' 35" N

S : 36° 09' 50" N

E : 36° 35' 15" E

O : 36° 33' 30" E



Coordonnées géographiques du parc n°7

Point central

Lat. : 36° 12' 38" N

Lon. : 36° 39' 35" E

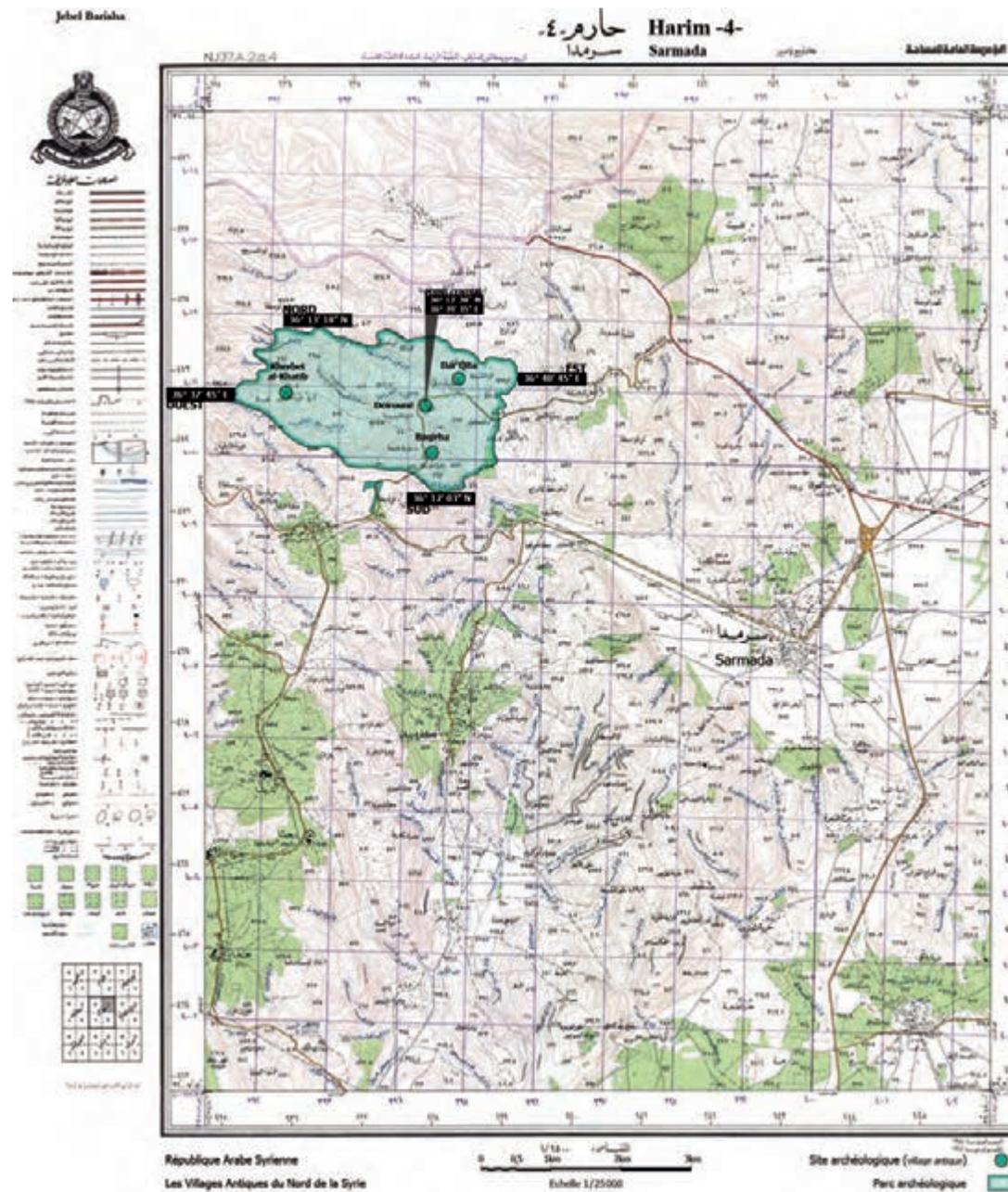
Limites du parc

N : 36° 13' 18" N

S : 36° 12' 03" N

E : 36° 40' 45" E

O : 36° 37' 45" E



Parc archéologique n°7 –  
Carte topographique au 1/25 000 : NJ37-A-2-α-4 –  
DGAM, 2009

Coordonnées géographiques du parc n° 8

Point central

Lat. : 36° 02' 03" N

Lon. : 36° 26' 36" E

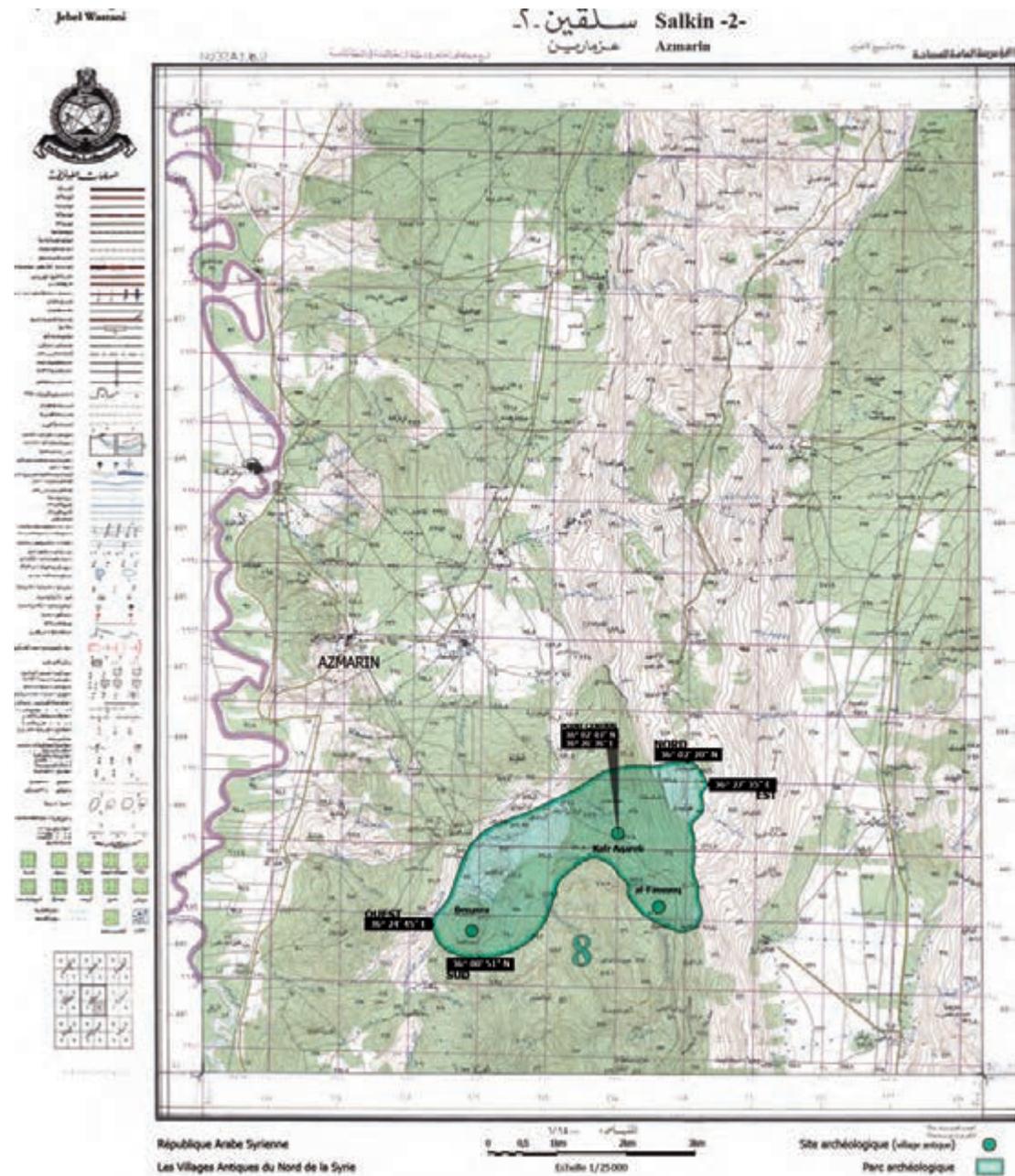
Limites du parc

N : 36° 02' 20" N

S : 36° 00' 51" N

E : 36° 27' 35" E

O : 36° 24' 45" E



LES VILLAGES ANTIQUES  
DU NORD DE LA SYRIE



RÉPUBLIQUE  
ARABE SYRIENNE

JANVIER 2010